

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 1 de 5

Résolutions adoptées à la 0146^e séance
tenue le 11 février 2020

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 10 mars 2020

E-0146-4.1 PARITÉ SCIENCES - AUTORISATION À DÉPOSER UNE DEMANDE DE FINANCEMENT AU
SECRETARIAT DE LA CONDITION FÉMININE
2020-A0016-0146^e-589

Le Comité exécutif autorise :

- le dépôt d'une demande d'aide financière auprès du Secrétariat de la condition féminine pour le projet Parité Sciences, conformément au document **2020-A0016-0146^e-589** déposé aux archives;
- la vice-rectrice à la recherche, à la découverte, à la création et à l'innovation, Mme **Marie-Josée Hébert**, à signer les documents relatifs à ladite demande ainsi que, le cas échéant, la convention d'aide financière.

E-0146-4.2 APPEL D'OFFRES POUR DES ÉQUIPEMENTS D'IMPRESSION MULTIFONCTIONS EN
LOCATION
2020-A0016-0146^e-585

Le Comité exécutif, conformément au document **2020-A0016-0146^e-585** déposé aux archives, autorise :

- la Division des approvisionnements à procéder à un appel d'offres public visant à conclure un contrat de location pour les appareils multifonctions (impression, numérisation et photocopie) requis par toutes les unités de l'Université de Montréal et pour son réseau en libre-service, selon le plus bas prix conforme n'excédant pas 4 M\$ plus les taxes pour une période de 5 ans, avec deux options de prolongation d'une année supplémentaire chacune, après que l'appel d'offres aura été visé par la Division des affaires juridiques;
- le vice-recteur aux finances et infrastructures, M. **Éric Filteau**, et le secrétaire général, M. **Alexandre Chabot**, à signer, pour et au nom de l'Université, tous les documents nécessaires à l'octroi du contrat découlant de l'appel d'offres.

E-0146-4.3 VENTE DE PARCELLES DE TERRAIN À LA STM DANS LE CADRE DU PROJET D'AJOUT
D'UN ASCENSEUR POUR PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE
2020-A0016-0146^e-586

Le Comité exécutif autorise :

- la vente par l'Université de Montréal en faveur de la Société de transport de Montréal (STM) de parties du lot 2 176 581 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, étant composées des lots projetés 6 334 714 et 6 358 817, ayant une superficie approximative totale de 271,6 mètres carrés, conformément aux termes et conditions décrits au document **2020-A0016-146^e-586** déposé aux archives dont notamment que la vente soit sans garanties légales et aux risques et périls de la STM, que cet acte prévoira une servitude de passage et d'accès en faveur de la STM et que le prix de vente payable à l'Université de Montréal sera approximativement de 225 000 \$;

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 2 de 5

Résolutions adoptées à la 0146^e séance
tenue le 11 février 2020

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 10 mars 2020

- sujet à l'obtention des autorisations requises et de l'exercice de l'option d'achat ou du droit de premier refus prévus à l'offre d'achat, l'achat par l'Université de Montréal de la STM des lots projetés 6 333 079 et 6 358 817, tous deux cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, conformément aux termes et conditions décrits au document **2020-A0016-146^e-586** dont notamment, que l'achat soit sans garanties légales et aux risques et périls de l'Université de Montréal, que cet acte prévoira une servitude de limitation de poids, de passage et d'accès en faveur de la STM et que le prix d'achat payable par l'Université de Montréal, dans le cadre de l'exercice de l'option d'achat, sera approximativement de 27 132,46 \$, en appliquant les taux retenus, pour la première année. Le prix de l'option d'achat sera ensuite indexé annuellement selon l'indice des prix à la consommation (IPC). Lors de l'exercice du droit de premier refus, le prix sera équivalent à celui stipulé à l'offre reçue par la STM;
- le vice-recteur aux finances et aux infrastructures, M. **Éric Filteau**, et le secrétaire général, M. **Alexandre Chabot**, ou tout remplaçant auxdites fonctions, à signer tous les documents suivants à intervenir entre l'Université et la STM selon les termes et conditions décrits au document **2020-A0016-146e-586** et ses **annexes**, à savoir : (i) l'offre d'achat et l'acte de vente relatifs aux lots mentionnés ci-dessus et définis comme étant l'Immeuble à acquérir et l'Immeuble à vendre, les servitudes de passage et de poids ainsi que tout document à être signé dans le cadre des opérations cadastrales envisagées, (ii) le protocole d'entente relatif à l'exécution des travaux du Projet, (iii) tous les avis à être transmis aux termes de l'offre d'achat incluant les avis requis pour l'exercice de l'option d'achat et du droit de premier refus de l'Université, ainsi que tout autre document nécessaire afin de donner effet aux présentes résolutions, le tout après qu'ils aient été visés par la Division des affaires juridiques.

E-0146-4.4 APPEL D'OFFRES POUR LE CONTRAT D'ENTRETIEN MÉNAGER POUR LE CAMPUS SUR LE SITE DE LA MONTAGNE ET SAINT-HYACINTHE
2020-A0016-0146^e-587

Le Comité exécutif, conformément au document **2020-A0016-0146^e-587** déposé aux archives, autorise :

- la Division des approvisionnements à procéder à un appel d'offres public visant à conclure un contrat pour la fourniture des services d'entretien ménager pour chacun des lots 1, 2, 3 et 4 regroupant les immeubles propriétés de l'Université de Montréal situés sur le campus de la Montagne à Montréal et sur le campus de Saint-Hyacinthe, au(x) plus bas soumissionnaire(s) conforme(s) selon les rapports qualité-prix, et ce, pour une période maximale de 5 ans et pour un coût estimé de vingt-cinq millions de dollars (25 000 000 \$) avant taxes, et ce, après que l'appel d'offres aura été visé par la Division des affaires juridiques;
- le vice-recteur aux finances et infrastructures, M. **Éric Filteau**, et le secrétaire général, M. **Alexandre Chabot**, à signer, pour et au nom de l'Université, tous les documents nécessaires à l'octroi des contrats découlant de l'appel d'offres après qu'ils auront été visés par la Division des affaires juridiques.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 3 de 5

Résolutions adoptées à la 0146^e séance
tenue le 11 février 2020

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 10 mars 2020

E-0146-4.5 MANDAT POUR SERVICES PROFESSIONNELS – INSPECTION DES FAÇADES SUR LE CAMPUS DE LA MONTAGNE
2020-A0016-0146^e-588

Le Comité exécutif, conformément au document **2020-A0016-0146^e-588** déposé aux archives, autorise :

- la Direction des immeubles à procéder à un appel d'offres public pour l'octroi d'un contrat de services professionnels (architecture ou génie spécialisé en enveloppe du bâtiment) dont le montant est estimé à 650 000,00 \$ (avant taxes) pour la préparation et rédaction d'un rapport d'inspection des façades de différents bâtiments sur le Campus de la Montagne;
- le vice-recteur aux finances et aux infrastructures, M. **Éric Filteau**, et le secrétaire général, M. **Alexandre Chabot**, à signer, pour et au nom de l'Université, tous les documents nécessaires à l'octroi de ce contrat après que ceux-ci aient été visés par la Division des affaires juridiques.

E-0146-4.6 APPEL D'OFFRES SUR INVITATION AVEC ÉVALUATION DE LA QUALITÉ POUR L'OBTENTION DE SERVICES DE PAIEMENTS
2020-A0016-0146^e-596

Le Comité exécutif, conformément au document **2020-A0016-0146^e-596** déposé aux archives, autorise :

- la Division des approvisionnements à lancer un appel d'offres sur invitation à au moins trois fournisseurs visant à conclure un contrat pour la fourniture de services de paiements, au plus bas soumissionnaire conforme avec évaluation de la qualité, pendant une période d'au plus dix (10) ans et pour une valeur d'environ dix millions six cent trente mille dollars (10 630 000 \$), après qu'il aura été visé par la Division des affaires juridiques;
- le vice-recteur aux finances et infrastructures, M. **Éric Filteau**, et le secrétaire général, M. **Alexandre Chabot**, à conclure et à signer pour et au nom de l'Université, tout document requis pour la conclusion de tout contrat découlant de l'appel d'offres, après qu'il aura été visé par la Division des affaires juridiques.

E-0146-5.1 NOMINATIONS ET RENOUVELLEMENTS DE PROFESSEURS-CHERCHEURS
2020-A0016-0146^e-583

Le Comité exécutif procède aux nominations et aux renouvellements des professeurs et chercheurs dont les noms paraissent au document **2020-A0016-0146^e-583** déposé aux archives.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 4 de 5

Résolutions adoptées à la 0146^e séance
tenue le 11 février 2020

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 10 mars 2020

E-0146-5.2 CHAIRE PFIZER, BRISTOL-MYERS SQUIBB, SMITHKLINE BEECHAM, ELI LILLY EN PSYCHOPHARMACOLOGIE DE L'UDEM - FIN DE MANDAT DU TITULAIRE
2020-A0016-0146^e-590

Le Comité exécutif entérine la cessation du deuxième mandat de M. **Simon Warby** en tant que titulaire de la Chaire Pfizer, Bristol-Myers Squibb, Smithkline Beecham, Eli Lilly en psychopharmacologie de l'Université de Montréal, et ce, en date du 1^{er} décembre 2019, le tout conformément au document **2020-A0016-0146e-590** déposé aux archives.

E-0146-5.3 CHAIRE DE LA FONDATION DE LA FAMILLE J.W. MC CONNELL EN ÉTUDES AMÉRICAINES - NOMINATION DU TITULAIRE ET DU COTITULAIRE
2020-A0016-0146^e-591

Le Comité exécutif, conformément au document **2020-A0016-0146^e-591** et à son **annexe** déposés aux archives, nomme :

- M. **Baris Kaymak**, professeur agrégé au Département de sciences économiques de la Faculté des arts et des sciences de l'Université de Montréal, à titre de titulaire et chercheur principal de la Chaire de la Fondation de la famille J.W. Mc Connell en études américaines, et ce, pour un mandat d'un an débutant le 1^{er} mai 2020 et se terminant le 30 avril 2021;
- M. **Michael Huberman**, professeur titulaire au Département d'histoire de la Faculté des arts et des sciences de l'Université de Montréal, à titre de cotitulaire et chercheur associé de la Chaire de la Fondation de la famille J.W. Mc Connell en études américaines, et ce, pour un mandat d'un an débutant le 1^{er} mai 2020 et se terminant le 30 avril 2021.

E-0146-5.4 CHAIRE PHARMACEUTIQUE ASTRAZENECA EN SANTÉ RESPIRATOIRE DE L'UDEM - NOMINATION DE LA TITULAIRE ET DU PROFESSEUR DE CLINIQUE
2020-A0016-0146^e-592

Le Comité exécutif, conformément au document **2020-A0016-0146^e-592** et à ses **annexes** déposés aux archives, nomme :

- Mme **Lucie Blais**, professeure titulaire à la Faculté de pharmacie de l'Université de Montréal, à titre de titulaire de la Chaire pharmaceutique AstraZeneca en santé respiratoire de l'Université de Montréal, et ce, pour un cinquième mandat d'une durée de cinq (5) ans prenant effet le 11 décembre 2019 et se terminant le 10 décembre 2024;
- M. Nicolas **Dugré**, professeur adjoint de clinique à la Faculté de pharmacie de l'Université de Montréal, à titre de professeur de clinique de la Chaire pharmaceutique AstraZeneca en santé respiratoire de l'Université de Montréal, et ce, pour un premier mandat d'une durée de cinq (5) ans prenant effet le 13 janvier 2020 et se terminant le 12 janvier 2025.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 5 de 5

Résolutions adoptées à la 0146^e séance
tenue le 11 février 2020

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 10 mars 2020

E-0146-5.5 CHAIRE PHARMACEUTIQUE MICHEL-SAUCIER EN SANTÉ ET VIEILLISSEMENT DE L'UDEM - NOMINATION DE LA PROFESSEURE DE CLINIQUE
2020-A0016-0146^e-593

Le Comité exécutif nomme Mme **Louise Papillon-Ferland**, professeure adjointe de clinique à la Faculté de pharmacie de l'Université de Montréal, en tant que professeure de clinique de la Chaire pharmaceutique Michel-Saucier en santé et vieillissement, et ce, pour un premier mandat de trois (3) ans prenant effet le 13 décembre 2019 et se terminant le 12 décembre 2022, le tout conformément au document **2020-A0016-0146e-593** et à ses **annexes** déposés aux archives.

E-0146-5.6 COMITÉ DE DISCIPLINE POUR LES MEMBRES DU PERSONNEL ENSEIGNANT – NOMINATIONS
2020-A0016-0146^e-595

Le Comité exécutif nomme les personnes suivantes au Comité de discipline pour les membres du personnel enseignant :

- M. **François Prince**, professeur titulaire au Département de chirurgie de la Faculté de médecine, pour un premier mandat échéant le 31 mai 2024;
- M^{me} **Béatrice Godard**, professeure titulaire au Département de médecine sociale et préventive de l'École de santé publique, pour un premier mandat échéant le 31 mai 2024;
- M. **Martin Arguin**, professeur titulaire au Département de psychologie de la Faculté des arts et des sciences, pour un premier mandat échéant le 31 mai 2024.

E-0146-5.7 COMITÉ DE CONSULTATION EN VUE DE LA NOMINATION DU DOYEN DE L'ESPUM – NOMINATIONS DE MEMBRES DU CONSEIL
2020-A0016-0146^e-597

Le Comité exécutif nomme M. **Louis Gaboury** et M. **Frédéric Kantorowski** en tant que membre du Comité de consultation en vue de la nomination du doyen ou de la doyenne de l'École de santé publique.

E-0146-5.8 OCTROI DE GRADES
2020-A0016-0146^e-594

Le Comité exécutif décerne les grades de premier cycle et de cycles supérieurs de HEC Montréal, conformément au document **2020-A0016-0146e-594** déposé aux archives.

Le secrétaire général

Alexandre Chabot